



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2020

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Une séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare aura lieu le jeudi **19 décembre 2019** à 20 h au 435, 1<sup>ière</sup> rue Pied-de-la-Montagne (Salle communautaire), pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2020
4. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2020
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**DONNÉ** à Sainte-Marcelline-de-Kildare, ce 27<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 27<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 27<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

Chantal Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière